



AUTOLIB..... UNE BOMBE A **RETARDEMENT POUR COLOMBES !!!**



Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

Le magazine Challenges vient de le confirmer, **les Autolib vont bientôt passer à la casse.**

Comme nous l'avions pressenti lors de la mise en place des bornes à Colombes, **l'équilibre financier n'a jamais été atteint**, et cerise sur de gouffre financier, le service se dégrade, de nombreuses voitures sont sales et pas ou peu entretenues.

Décryptage :

En 2011 Vincent Bolloré et la Mairie de Paris ont lancé ce service d'auto-partage, présent à **Paris et dans 103 autres villes en Île de France. Comme nous l'avons souligné** dans notre article rédigé en septembre 2012 lors de l'installation des stations à Colombes, **à l'époque nous mettions déjà fortement en doute sa rentabilité.**

Tout comme pour la DSP signée à Colombes avec Q-Park, les 103 communes ont accepté des conditions effarantes et effrayantes en termes de responsabilités financières.

En effet, sans compter les frais d'installation des stations à leur charge, elles ont accepté **d'assumer financièrement la totalité du déficit** en cas de problème de rentabilité, à la grande satisfaction du groupe Bolloré qui limiter très fortement ses pertes en cas de déficit en ne prenant qu'un maximum de 60 millions d'€ à sa charge.

Selon le magazine Challenges la rentabilité n'a jamais été atteinte, les pertes prévisionnelles en 2023 devraient atteindre selon le groupe Bolloré la somme astronomique 297,6 millions d'€ !!!!

Sur ces 297,6 millions d'€ de pertes, le groupe Bolloré ne prendra donc que 60 millions d'€ à sa charge.....alors que 237,6 millions seront donc à la charge des communes en fonction du nombre de bornes situées sur leur territoire.

Or sur les 3980 bornes en service, il y en a environ 90 à Colombes.

La règle de trois est simple, Colombes devrait payer la somme démentielle de près plus de 5 millions d'€ !!!!

Dans ce dossier, comme Mme Goueta à Colombes en 2004 pour le contrat Q-Park, les édiles du syndicat mixte ont accepté des clauses inacceptables et inconcevables en cas de pertes !!!

Et comme dans le dossier des autoroutes, gageons que les juristes du groupe Bolloré ont « blindé » leur contrat pour ne laisser aucune possibilité juridique aux communes composants le syndicat mixte.

La preuve ? Même le gouvernement a plié devant les sociétés d'autoroute !!!

ANNULATION !

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur parkinggratuit92@gmail.com et nous diffuserons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur www.lecolombesquej aime.fr